

TABLEAUX D'AVANCEMENT A LA HORS CLASSE
Année 2019
CALENDRIER PREVISIONNEL DES OPERATIONS

Préalablement à l'ouverture de la campagne, chaque promouvable est informé, par message électronique via i-Prof , qu'il remplit les conditions statutaires

| OPERATION | HORS CLASSE DES <u>AGREGES</u> | HORS CLASSE DES <u>CERTIFIES, P.EPS, PLP,</u> <u>CPE et PSYEN</u> |
|--|-----------------------------------|---|
| Concernant uniquement les personnels pour lesquels aucune appréciation de leur valeur professionnelle n'a été portée (ni dans le cadre du 3ème RDV de carrière 2017/2018, ni dans le cadre de la campagne 2018 d'accès à la hors classe) | | |
| I-prof : Profil "enseignant" Chaque promouvable à la hors classe est amené à enrichir son dossier dans I-Prof (rubrique "les services") | | Entre le 1er avril et le 3 avril 2019 |
| I-Prof : Profil "chef établissement" et <u>profil "inspecteur"</u> Les chefs d'établissement et les corps d'inspection concernés par l'évaluation d'un ou plusieurs promouvables saisissent les avis liés au parcours professionnel (Procédure "papier" pour les établissements d'enseignement supérieur) | | Du 8 au 11 avril 2019 (Les évaluateurs concernés seront préalablement informés par mail) |
| Les promouvables peuvent prendre connaissance des avis formulés par les chefs d'établissement et les inspecteurs | A partir du 6 mai 2019 | A partir du 31 mai 2019 |
| Concernant l'ensemble des promouvables | | |
| Profils "gestionnaires" Les services académiques préparent la réunion d'harmonisation, saisissent les propositions recteur, calculent les barèmes, procèdent aux ultimes ajustements et préparent la CAPA | | A partir du 12 avril 2019 |
| Réunions harmonisation | Le 3 mai 2019 - après midi | Entre le 20 mai et le 24 mai 2019 |
| CAPA | Le 17 mai 2019 - matin | Entre le 13 juin et le 21 juin 2019 |
| Remontée des propositions du Recteur au ministère (agrégés) | le 22 mai 2019 | |
| Les agrégés promouvables peuvent consulter les propositions du Recteur | A partir du 23 mai 2019 | |
| Publication des résultats (corps à gestion déconcentrés) | | Après CAPA et dans les 3 jours suivant l'arrêt du tableau d'avancement |
| <u>Informations au ministère</u> : Corps à gestion déconcentrée 1) bilan chiffré 2) Liaison informatique | | 1) Avant fin juin 2019 2) Le 17 juillet 2019 |

Pour info. : congés scolaires de printemps zone A : du 14 au 28 avril 2019

Rappel modalités d'accès à I-Prof :

<https://pia.ac-besancon.fr>

bouton "connexion" puis entrer vos identifiants

pour les corps d'inspection : widget "i-Prof ins"

pour les chefs d'établissement : widget "i-Prof ce"